

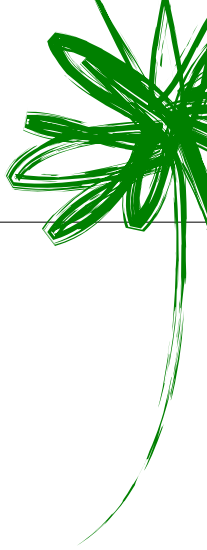


PEB Échanges, Programme pour la construction et
l'équipement de l'éducation 2007/08

Le programme d'écoles
« vertes » au Japon

Masayuki Mori

<https://dx.doi.org/10.1787/076728654887>



Le programme d'écoles « vertes » au Japon

Par Masayuki Mori, ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie, Japon

Depuis 1997, plusieurs ministères japonais collaborent au programme d'écoles vertes, qui s'applique aux constructions neuves et rénovées ; l'objectif est que les établissements scolaires du pays soient plus respectueux de l'environnement.

Le programme d'écoles vertes, projet pilote, est le fruit d'une coopération interministérielle. À l'heure actuelle, les quatre ministères suivants travaillent ensemble à sa mise en œuvre et à son financement :

- Le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie (MEXT).
- Le ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche.
- Le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie.
- Le ministère de l'Environnement.

Les ministères versent des subventions ou des allocations aux autorités scolaires locales qui en font la demande et peuvent démontrer que la conception et les spécifications des bâtiments scolaires visés répondent aux critères des écoles vertes.

Le concept d'école « verte »

Le programme d'écoles vertes a été mis sur pied afin de promouvoir une conception et une construction des bâtiments scolaires respectueuses de l'environnement ; il s'agissait, autrement dit, d'employer des procédés ou des matériaux écologiques : cellules photovoltaïques, capteurs solaires thermiques et autres sources d'énergie renouvelables, bois, végétalisation des toitures, recyclage des eaux de pluie, entre autres. En mai 1996, le MEXT, dans son rapport intitulé « École verte : des équipements scolaires au service de l'environnement », a présenté les trois domaines qu'englobe l'école verte :

- Les équipements : conception et construction respectueuses de l'environnement.
- Le fonctionnement : utilisation intelligente s'inscrivant dans la durée.
- L'éducation : avantages d'ordre pédagogique.

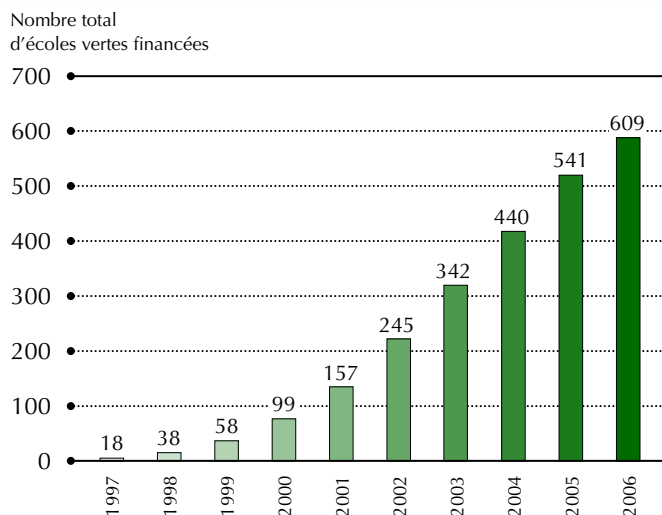
À travers le programme d'écoles vertes, le gouvernement encourage les autorités scolaires locales à rénover les bâtiments scolaires, ou à en construire de nouveaux dans le respect de l'environnement, à recourir à des modes de fonctionnement plus intelligents qui prolongent la durée de vie des matériaux. Le programme incite également à utiliser les bâtiments conçus dans le respect de l'environnement comme outils pédagogiques aux fins de la formation à l'environnement.

Le financement des écoles vertes

Depuis le début du programme, plus de 600 écoles vertes ont été construites avec l'aide financière des ministères concernés. Comme le montre le graphique 1, le nombre total d'écoles vertes, financé par l'État, a régulièrement augmenté. On peut expliquer cette progression par l'intérêt croissant que

portent les autorités scolaires locales à la conception et à la construction de bâtiments respectueux de l'environnement. Compte tenu de cet intérêt croissant et de la préoccupation actuelle du grand public pour l'environnement planétaire, le Japon envisage d'appliquer le concept d'école verte à l'ensemble des bâtiments scolaires en projet de construction.

Graphique 1
Nombre total d'écoles vertes financées durant les exercices budgétaires 1997-2006



Source : MEXT (2006).

Une étude sur l'école verte

Afin d'étendre le concept d'école verte à l'ensemble des bâtiments scolaires du pays, le gouvernement prévoit de commander à des experts, d'horizons divers, une étude sur les 600 et plus écoles vertes existantes. Ces spécialistes passeront tous ces établissements en revue afin de déceler chez ceux qui affichent la plus grande qualité environnementale, les mesures ayant joué un rôle décisif à divers égards. Ils réfléchiront à la manière d'appliquer ces mesures à la construction scolaire en général, non seulement aux constructions neuves ou aux bâtiments en grande partie rénovés, mais aussi aux activités quotidiennes de fonctionnement, d'entretien, de réparation, etc. Un rapport intermédiaire est attendu pour la fin du mois de mars 2008.

Pour en savoir plus sur la construction scolaire au Japon, consulter le site :

www.mext.go.jp/a_menu/shotou/zyosei/english/index.htm

ou contacter :

Masayuki Mori

Spécialiste de la planification écologique des équipements

Division de la planification des équipements

Direction de la planification et de l'administration des équipements

Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie (MEXT)

Tokyo, Japon

morimasa@mext.go.jp

Remarque : les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'organisation à laquelle ce dernier appartient.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.